

Définir ce qui est bon ou juste pour la société n'est pas seulement important pour la philosophie politique mais également essentiel pour la science économique, dans la mesure où celle-ci est impliquée dans la prise de décision politique influençant le bien-être de la population. La seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle a été témoin d'une impressionnante conjonction d'efforts dans ces deux disciplines pour mettre un peu d'ordre dans les divers arguments et principes de base utiles à la définition d'une société « juste » ou « bonne », ainsi que pour développer des doctrines générales et des méthodes rigoureuses.

Trois lignes de pensée concernant la justice sociale constituent le soubassement des plus récents développements. La première est l'*utilitarisme*, doctrine initiée par Jeremy Bentham et tournée vers le plus grand bonheur du plus grand nombre, selon les termes même de son fondateur<sup>1</sup>. L'approche utilitariste considère le *bonheur* comme le but principal de la vie humaine ou, pour le moins, la fin qui doit être recherchée par les politiques sociales ou collectives. Le second pilier est le *libertarisme*, dont la valeur centrale est la *liberté* et qui se concentre sur les *droits* individuels plutôt que sur le bonheur. John Locke est

1. L'idée de maximiser le bonheur total, ou le bonheur moyen, ou le nombre de personnes heureuses, était en vogue tout au long du siècle des Lumières parmi les penseurs européens. La formule de Bentham (1789) est subtilement ambiguë.

habituellement considéré comme l'un des auteurs les plus éminents de ce courant de pensée. Le troisième pilier historique est l'*égalité*, au développement duquel sont attachés les noms de Jean-Jacques Rousseau et Karl Marx, et qui s'intéresse initialement à la répartition des avantages sociaux. En fait, l'utilitarisme et le libertarisme ont également une dimension égalitaire dans la mesure où l'utilitarisme est fondé sur le principe que chaque individu doit recevoir une considération égale dans l'évaluation globale du bonheur de tous, et que le libertarisme plaide pour une distribution égale des droits et des libertés de base.

Dans les dernières décennies, l'hégémonie en philosophie politique de l'utilitarisme (dans le monde anglo-saxon) et du marxisme (en Europe continentale) a été contestée par la poussée de l'*égalité libérale*, due à l'influence de John Rawls. L'égalitarisme libéral combine des caractéristiques du libertarisme et de l'égalitarisme. Du premier, il emprunte la priorité donnée au respect des droits de base et l'exigence que la politique publique soit neutre vis-à-vis des objectifs privés motivant les individus dans la conduite de leur vie. Mais conformément à l'inspiration égalitaire, il recherche une égalité authentique des conditions économiques en donnant la *priorité aux plus démunis*. Ce nouveau courant de la philosophie politique a provoqué le débat sur ce qui doit être l'objet même de l'égalisation : égalité de quoi ? En particulier, dans cette orientation théorique, le rôle clé de la liberté et de la responsabilité individuelle force à distinguer entre inégalités légitimes et inégalités illégitimes. Le caractère égalitaire de la théorie de Rawls a conduit à une réaction des milieux libertariens, tout particulièrement de Robert Nozick, soutenant qu'un respect réel de la liberté ne laisse aucune place à une redistribution égalitaire. Les discussions sur la notion de contrat social ont également donné naissance à d'autres théories. Mais l'attrait pour une théorie donnant la priorité aux plus démunis est demeuré très fort en dépit de toutes les critiques et des versions égalitaires de l'utilitarisme aussi bien que du libertarisme ont été élaborées, montrant une sorte de convergence de vues, même si beaucoup de points restent controversés.

En économie normative, l'évolution a pris une tournure encore plus dramatique. La co-existence traditionnelle entre partisans du laisser-faire, tel Friedrich Hayek, et théoriciens de l'*économie du bien-être*, comme Arthur Pigou, John Hicks ou Paul Samuelson, a été troublée par une série d'examen de conscience émanant de ce dernier camp, aboutissant à la quasi-disparition de ce programme recherche dominant<sup>1</sup>. Le

1. Comme le regrette récemment Atkinson (2001) : « The study of welfare judgments (...) is no longer a mainstream subject and is not regarded as an essential part of the economics curriculum » (p. 193). « Just as one should be able to inspect estimated statistical relations, so too a

premier pas a été d'admettre que les comparaisons interpersonnelles d'utilité, nécessaires au calcul utilitariste du bonheur collectif, ne pouvaient pas être faites sur une base empirique et requerraient des jugements de valeur ne reposant sur aucun fondement clair. Ce fait, vivement affirmé par Lionel Robbins<sup>1</sup>, conduisit à une résistance de plus en plus forte vis-à-vis du concept d'utilité lui-même et son remplacement par le concept de préférence dans le programme de recherche qui se fit connaître sous le nom de « nouvelle économie du bien-être ». Le deuxième choc a été la publication par Kenneth Arrow d'un théorème d'impossibilité qui montrait qu'aucune règle simple, analogue au vote majoritaire, ne pouvait engendrer des décisions collectives cohérentes sur la seule base des préférences individuelles. Le troisième stade fut l'émergence d'un consensus, sous l'influence d'Amartya Sen, selon lequel le seul moyen d'obtenir un critère cohérent pour les décisions collectives est d'avoir recours aux comparaisons d'utilité interpersonnelles, celles-là mêmes qui étaient considérées comme problématiques quelques décennies plus tôt. À première vue, on pourrait croire que l'économie du bien-être revenait ainsi au point de départ... ce qui expliquerait pourquoi la plupart des économistes ont déserté le champ de la pensée normative.

Pendant ce temps, néanmoins, la théorie du choix social a développé des concepts rigoureux relatifs à l'agrégation des préférences, en général, et les comparaisons interpersonnelles, en particulier. De plus, la théorie du marchandage, initiée par John Nash, a débouché sur un ensemble impressionnant de concepts de solution. De manière similaire, la théorie de l'allocation équitable, promue par Serge Kolm, Elisha Pazner et d'autres, a montré comment d'importantes notions d'équité pouvaient être rigoureusement formulées dans de nombreux modèles économiques et pouvait être combinées pour sélectionner différentes règles d'allocation. Ces diverses théories procurent de performants outils pour de nouveaux développements en économie du bien-être et, grâce à eux, le croisement avec la philosophie politique peut s'envisager sur de bien meilleures bases que par le passé.

---

well-trained economist should be able to scrutinize the moral underpinnings of a policy statement » (p. 204).

1. Robbins (1932). Son intention était moins de disqualifier les jugements de valeur que de souligner leur rôle distinct mais néanmoins nécessaire, comme cela a été clarifié dans Robbins (1981).

2. Voici un exemple typique de cette interprétation : « For many years, the majority of economists took the position that the making of interpersonal comparisons, if not impossible, was certainly no part of the economist's trade. In view of Arrow's theorem, such a view leaves very little for welfare economics to do, and much of the so-called new welfare economics of the 1940's and 1950's that embodied this position makes sterile reading by contemporary standards » (Deaton and Muellbauer 1980, p. 217).